



### Réunion de Bureau du 5 juin 2019

#### COMPTE RENDU

**Présents :** Nathalie BAGOT, Sylvie BOSCHAT, Dehbya CHAMARD, Claudine FARAMUS, Juan-Luis GARCIA, Véronique GUTIEREZ, Catherine HOURON, Jean-Yves HOURON, Fabienne LE NOUVEL, Yvonne MEVEL, Florence RIMEUR, Didier TAILLARD.

**Absents Excusés :** Bruno RIMEUR, Alain BACCELLI, Marie-Noël HINAULT, Chantal BEUREL, Daniel LE BERT, Arsène VASSAL.

La réunion est ouverte par Jean-Yves HOURON, Président à 20h 10.

Conformément à l'ordre du jour, la réunion s'ouvre sur :

#### **1° - L'AVENIR DE F.S.T.**

Comme il en a été fait état dans des comptes rendus précédents, Daniel LE BERT responsable technique de FST, à l'origine de la mise en oeuvre de ce concept Sport Santé, dans un premier temps pour le compte de Je Cours Pour Ma Forme (JCPMF), puis de façon autonome au sein de FST, a exprimé depuis un peu plus de deux ans, le désir de passer le flambeau.

Après qu'il ait lui-même recherché, vainement, de potentiels remplaçants, **Jean-Yves HOURON**, accompagné de **Arsène VASSAL**, **Didier TAILLARD** et **Daniel LE BERT**, a rencontré, dans le cadre d'une demande de subvention, M. LE JOLU du Service des Sports de St-BRIEUC Agglomération. Ce dernier, informé des projets et des préoccupations des représentants de FST, les a dirigés vers le Comité Olympique Départemental et le Comité Départemental d'Athlétisme. Contact pris avec ces derniers, **Jean-Yves HOURON** a été orienté vers **Sandra JAHAN**.

Après un premier contact, il s'est avéré que le profil de Sandra, titulaire des diplômes suivants :

- Educateur Sportif (comme D. Le Bert et Daniel Houdot) ;
- Brevet d'Educateur Sportif 1er degré, Activités Physiques Sport pour Tous ;
- Brevet d'Educateur Sportif 1er degré, Option Athlétisme ;
- Entraîneur, grade coach Athlé Santé ;
- Entraîneur 1er degré Marche nordique ;

correspondait parfaitement aux besoins de FST comme l'a reconnu Daniel LE BERT dont la succession va pouvoir être assurée.

Sa qualification permet en effet à FST de rester dans le concept Sport Santé dans le cadre de la prévention primaire. Ce qui implique pour les adhérents, la fourniture, comme jusqu'à présent, d'un certificat médical de non contre-indication au footing ou à la marche.

En revanche cette qualification ne permet pas de prendre en charge des personnes qui se présenteraient sur prescription médicale.

Reste à savoir si dans ces conditions FST est censée rester signataire de la Charte de l'Agence Régionale de Santé ou si cette charte doit être dénoncée.

**Il est convenu que Jean-Yves HOURON, président, se rapprochera de l'ARS pour obtenir une réponse à cette question.**

Rencontrée à plusieurs reprises pour évoquer les conditions de sa venue, **Sandra** a eu l'occasion de venir sur deux week-end, afin de prendre connaissance du fonctionnement actuel de FST.

**Il faut préciser toutefois, que Sandra arrive avec ses propres programmes de footing et de marche, des nouveautés telles que du renforcement musculaire ou la durée des sessions, et globalement, avec sa méthode de la pratique du Sport Santé.**

Une réunion est prévue le 17 juin prochain avec les coachs, au cours de laquelle **Sandra** leur présentera son projet, et notamment leur formation à sa méthode. Réunion avant laquelle tous les coachs ont reçu de sa part, un questionnaire leur permettant d'exprimer leurs souhaits éventuels en matière d'organisation notamment.

**Nathalie BAGOT et Fabienne LE NOUVEL** disent toutefois leur difficulté à y répondre sans rien connaître de ses propres objectifs.

**Lorsque tout aura été bien précisé, il s'agira d'informer les adhérents des changements qui s'appliqueront à la reprise en septembre prochain. Information qui devra être la plus large possible tant au niveau des adhérents, que ce soit les derniers ou les plus anciens, que de la presse.**

**La venue de Sandra JAHAN étant donc confirmée, Daniel LE BERT a notifié officiellement mettre fin à ses fonctions à compter du 30 juin prochain.**

## 2° - LES DEMANDES DE SUBVENTION

Plusieurs demandes ont été faites auprès de :

- la Ville de TREGUEUX qui nous a attribué une subvention de 1 000 € pour laquelle nous n'avons pas manqué de remercier Mme le Maire ;
- St-BRIEUC Agglomération, dont la réponse a été négative, FST ne répondant pas à ses critères d'attribution ;
- du Département, qui a répondu par la négative ;
- des Mutuelles : Harmonie Mutuelle et Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) - réponses négatives.
- du Service des Sports de la Préfecture qui nous a invités à constituer un dossier dit "Le Compte Asso". Dossier très complexe à compléter sur un logiciel adéquat pour lequel **Jean-Yves HOURON et Arsène VASSAL** qui s'est donné beaucoup de mal et a passé beaucoup de temps sur son ordi, ont à deux reprises, reçu l'aide précieuse de Marie-Laurence BENTZ. Dossier qui devait être déposé pour le 9 juin dernier.

Ce dossier s'est cependant trouvé bloqué au moment de procéder à la demande de subvention proprement dite lorsqu'il s'est agi de justifier de notre affiliation à une fédération, et ce, au grand étonnement de M-L BENTZ elle-même.

FST n'étant affiliée à aucune fédération, pas de subvention possible.

Renseignements pris auprès de deux fédérations vers lesquelles nous a orientés M-L BENTZ, l'UFOLEP et Sport Pour Tous ainsi que vers le Greffe des Associations à la Préfecture.

- une affiliation à l'UFOLEP coûterait 65 € à l'Asso et 30 € à chaque adhérent, pour l'année ;
- une affiliation à Sport Pour Tous, coûterait 50 € à l'Asso et 28 € à chaque adhérent pour l'année, assurance comprise.
- quant au Greffe des Associations, il ne délivre pas d'agrément et renvoie vers les fédérations.

Marie-Laurence BENTZ nous a alors suggéré de faire une demande d'"AGREMENT SPORT" pour lequel elle nous a fourni les documents adéquats. **Solution à étudier notamment du point de vue des conditions d'obtention de cet agrément.**

**En tout état de cause, aucune affiliation à quelque Fédération que ce soit n'est envisagée compte tenu du coût supplémentaire que cela représenterait, notamment pour les adhérents.**

Tout cela exposé, des suggestions sont faites pour essayer de récupérer des fonds qui permettraient à FST de fonctionner de façon plus sereine, en l'occurrence :

- **Didier TAILLARD** évoque l'organisation de manifestations encadrées par les bénévoles, à imaginer, avec une participation même modique des participants ;
- **Nathalie BAGOT** pense notamment à la Soirée des Lucioles qu'organise FST chaque année et qui attire pas mal de monde, mais sans aucune contrepartie ;
- **Sandra JAHAN** a d'ores et déjà évoqué l'organisation d'une journée de convivialité.

**D'autres solutions sont envisagées :**

- Mettre en concurrence les compagnies d'assurance en vue d'obtenir éventuellement un meilleur contrat ;
- contacter de potentiels sponsors ;
- faire en sorte de faire venir de nouveaux adhérents en lançant une campagne de presse large.

**Jean-Yves HOURON** fait part à cette occasion des demandes de parution qu'il a faites dernièrement :

- \* Ouest-France : l'article est paru le 3 mai ;
- \* Le Télégramme et le Penthivère : pas de réponse ;
- \* les journaux du Département et de l'Agglo : pas de parution, demande en attente ;
- \* radio COB/FM - pas de réponse.

- autre suggestion : pourquoi ne pas demander aux communes de domiciliation de nos adhérents de parler de FST dans leur bulletin local ;

- **Claudine FARAMUS** évoque les personnes qui participent aux marches des lundi et jeudi soirs, extérieures à FST. Il lui est rappelé que ces séances ont lieu en dehors du cadre FST et **Dehbya CHAMARD** qui y participe elle-même, ajoute que la grande majorité d'entre elles sont des adhérent(e)s FST et que très peu y sont extérieures ;

**Avant toutefois de reparler de tout cela il est jugé plus judicieux d'attendre de connaître les intentions d'organisation de Sandra JAHAN.**

### **3° - SESSION EN COURS**

- cette session a commencé avec 110 inscrits et se termine avec 107 ;

- la journée barbecue est **reportée du 23 juin au 30 juin** à la demande de la commune qui a invoqué les différentes autres manifestations prévues ce même jour, et notamment la fête de la musique.

Ce déjeuner, qui comportera un apéro, une entrée, côte de porc ou saucisse/frites dont la cuisson sera assurée par **Didier TAILLARD et Pascal HERVE**, assistés de **Christian CHAMARD et Bruno RIMEUR**, dessert et boissons, en coûtera aux participants : adhérents et conjoints 12 € tout compris et 6 € pour les enfants.

Le matin est prévu soit une "rando barbeuq" d'environ 8 km, soit la séance d'entraînement habituelle pour celles et ceux qui viennent le dimanche.

**Ne souhaitant pas utiliser de couverts en plastique, Didier se renseigne sur la location de vaisselle.**

- La session sera clôturée le week-end des 6 et 7 juillet - pas de changement dans le déroulement.
- Après que **Sylvie BOSCHAT et Didier TAILLARD** eurent désherbé devant, le local a fait l'objet de travaux de peinture dans le cadre de la journée citoyenne, même si c'était en décalé. **Didier TAILLARD et Jean-Yves HOURON** ont passé une 1ère couche sur la façade. **Didier**, encore et toujours lui, s'est chargé par la suite des pignons. Une 2e couche doit être passée en façade. Resteront les portes.  
La quantité de peinture donnée par la Commune étant insuffisante, **Didier** a obtenu la peinture nécessaire d'un artisan de sa connaissance, en contrepartie de la figuration de son logo sur notre futur flyer dans le cadre de son actualisation.  
Le Crédit Mutuel va être contacté pour la prise en charge éventuelle de ce flyer en échange d'y faire figurer également son logo ;
- A noter également que la Commune nous a aménagé des toilettes accessibles à toutes et tous. Merci à elle.

- La matinée du jeudi **30 juin (mai)** dédiée à l'initiation à la marche nordique a été bien suivie : 26 inscrits au compteur et aussi très appréciée tant pour son contenu que pour l'ambiance **instillée** (**?, instiguée ?**) par son animatrice **Sandra JAHAN**.

#### 4° - LE FLYER

**Comme évoqué ci-dessus un nouveau flyer sera conçu et commandé dans le cadre d'une actualisation rendue nécessaire par les changements à venir.**

#### 5° - LA BOUTIQUE :

- des vestes ont été vendues, d'autres ont été commandées ;
- les tee-shirt : il en reste un stock mais manquent certaines tailles ;
- renseignement a été pris sur l'achat éventuel de débardeurs pour la belle saison suite à la demande de certaines adhérentes : coût de revient 8 € floqués. **Ils seront commandés suivant les demandes et vendus à prix coûtant.**

**6° - GOBELETS EN PLASTIQUE REUTILISABLES** leur achat, habillés du logo FST, qu'avait proposé **Yvonne MEVEL** afin d'éviter l'utilisation de gobelets jetables avait été acté lors d'une précédente réunion.

**Les membres présents valident la commande de 300 gobelets pour le prix de 245 €, avant actualisation éventuelle. Logo à communiquer à Yvonne.**

#### 7° - CALENDRIER AUTOMNE 2019

- les inscriptions seront ouvertes à la mi-août ;
- le forum des associations aura lieu le 7 septembre ;
- une réunion d'information aura lieu : date à déterminer ;
- ouverture de la session : les samedi 14 et dimanche 15 septembre ;
- délocalisations - 2 à 3 sont souhaitées d'autant que la durée de chaque session est censée passer de 3 mois à 5 mois ;
- l'Assemblée Générale aura lieu le vendredi 25 octobre et sera **suivie** comme d'habitude d'un apéritif dînatoire. **Mme LE BELLEGUY ayant cessé son activité il nous faut trouver un autre traiteur, des demandes de devis sont en cours.**

l'ordre du jour étant épuisé et aucune question n'étant posée, la séance est close à 22h 30.

## CONTACTS

- \* Président, Jean-Yves HOURON - [jeanyves.houron.fst@gmail.com](mailto:jeanyves.houron.fst@gmail.com)
- \* Vice-président, Arsène VASSAL : [arsene.vassal@gmail.com](mailto:arsene.vassal@gmail.com)
- \* Responsable Technique, Daniel LE BERT : [daniel-le-bert@orange.fr](mailto:daniel-le-bert@orange.fr)
- \* Trésorières : Véronique GUTIEREZ [gut.family@wanadoo.fr](mailto:gut.family@wanadoo.fr) et Florence RIMEUR [22tif.fr@gmail.com](mailto:22tif.fr@gmail.com)
- \* Secrétaires : Cathy HOURON : [cathy.houron@gmail.com](mailto:cathy.houron@gmail.com), Dehbya CHAMARD [dbchamard@orange.fr](mailto:dbchamard@orange.fr)
- \* Site internet de l'association : <https://f-s-t.jimdo.com/>

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Yves HOURON